

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 285

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la guerre à la guérilla

A l'assemblée des communes vaudoises, le commandant de corps Pittet a présenté un beau morceau oratoire. C'était à Morges, un superbe samedi de juin, sous une immense tente de cantine, devant des centaines et des centaines de syndics, municipaux, secrétaires et boursiers assoiffés. Notre général vaudois a dit ce qu'il fallait dire sur l'armée de milice, la volonté de résistance du peuple suisse et la discipline. Il a flétri congrûment les détracteurs du système, les contestataires chevelus et les objecteurs de conscience irresponsables. N'était l'exiguïté de l'estrade cernée de notables concentrés, on l'aurait souhaité à cheval. Comme ce brave colonel sur la plaine des Glariers à Aigle, qui haranguait son régiment du haut de sa monture mal montée. Entraîné aux quatre coins du champ, il ne laissait entendre qu'ici honneur, là patrie, au nord obéissance et au sud ordre (de la brosse à dents).

Sur un point, nous ne pouvons que soutenir M. Pittet de toutes nos forces : l'armée de métier est à proscrire à tout prix.

Elle est bientôt chargée de tâches policières et prend le pouvoir. On croit toujours que la tradition et les structures helvétiques nous mettent à

l'abri de cette peste. C'est faux. Dans une situation de récession, d'inflation, d'humiliation, le pays de Bach et Goethe devient nazi, celui de Platon secrète Ioannidis, et la démocratie européenne d'Amérique du Sud saigne sous Pinochet. Même la France d'Anatole a passé tout près du feu en 1958, et à quel prix.

Pour le reste, nous ne pouvons accepter la thèse traditionnaliste du commandant de corps. Si l'armée suisse doit d'une part rester intégrée dans la nation et, d'autre part, constituer pour l'extérieur une force de dissuasion, il lui faut changer ses structures. Ce n'est pas en achetant les surplus de l'armée de l'air américaine qu'elle atteindra ces deux objectifs. C'est en préparant la guérilla sur des vélos et des skis, en entraînant de petits groupes autonomes, en donnant au soldat le sens de sa responsabilité et de son utilité.

Craindait-on alors le noyautage politique de ces groupes ? C'est se méfier du citoyen suisse, dont jusqu'à présent le fusil et les cartouches du galetas n'ont alimenté que quelques suicides et crimes passionnels, mais jamais de révolutions.

Ces lignes vaudront-elles à l'auteur et au rédacteur responsable les foudres du juge Philibert et la méditation du cachot obscur ?

P. A.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

On demande : maîtres polyglottes

Nous allons au-devant d'une nouvelle initiative xénophobe, et l'ennui est que, même repoussée comme on peut espérer qu'elle le sera, elle risque d'aggraver la situation des travailleurs étrangers dans notre pays, et sinon l'hostilité du moins l'indifférence à laquelle ils se heurtent quelquefois, et cette sorte d'« auto-censure » que nos autorités exercent sur elles-mêmes, prenant les devants par crainte de... etc.

Dieu merci, d'autres forces, tout de même, sont à l'œuvre, pour tenter tout au contraire d'intégrer ces étrangers, de les accueillir, de leur permettre de mieux s'adapter et dans une certaine mesure, de faire partie des nôtres.

Par exemple en ce qui concerne les enfants.

Il y a dans le canton de Vaud¹ plus de 5000 enfants espagnols en âge scolaire (2886 garçons et 2697 filles), plus de 15 000 enfants italiens (7902 garçons et 7749 filles — décembre 1972). Pour la seule ville de Lausanne, les chiffres sont respectivement de 619 et 589. Espagnols, 1631 et 1693 Italiens. D'où un problème difficile au niveau de l'école primaire et pour les instituteurs et institutrices (l'italien n'est pas enseigné à l'Ecole Nor-

male, l'espagnol encore moins — et si l'allemand y est enseigné, le jeune normalien ou la jeune normalienne qui fait ses débuts dans tel village au nord de Payerne, où la majorité des enfants parlent le suisse allemand à la maison, n'a pas toujours la vie facile !). Problème que le Département de l'instruction publique a tenté de résoudre en mettant à la disposition des maîtres de petits manuels élémentaires pour leur permettre de se tirer d'affaire.

L'initiative privée n'est pas restée en arrière.

« Mon Ami Pierrot » est une revue du genre « Ecolier romand » qui paraît à Lausanne depuis quelques années, avec un succès croissant. L'idée est de combattre la presse « enfantine » souvent fort médiocre qui nous vient de l'étranger. Donc, « Mon Ami Pierrot » propose un conte, un jeu d'observation, un autre jeu d'arithmétique, une recette ou un bricolage — le tout sur douze pages, avec de nombreuses illustrations.

Dès cet automne, il paraîtra en outre en deux éditions bilingues : français-italien et français-espagnol. Douze pages, cinq numéros pour 5 fr. Quatre pages de texte lacunaire, où certains mots sont remplacés par des images; une page de vocabulaire :

« Qui suis-je ? Chi sono ? »

« Dans ma — suit un dessin représentant une valise — Nella mia... il y a... c'è... Suivent des dessins représentant des ciseaux (forbici), un thermomètre (termometro), etc. « Pierrot » propose un jeu; « Colombine » cuisine. Les pages 6 et 7 sont consacrées à une leçon : J'apprends le français.

Voilà, me semble-t-il, une réponse intelligente et conforme à nos traditions, donnée dans un secteur précis à ce problème difficile indiscutablement de la présence chez nous de travailleurs venus d'autres pays. Souhaitons-lui plein succès.

J. C.

¹ Pour la Suisse, et en ce qui concerne les enfants en âge de scolarité, ont été enregistrés 831 846 enfants suisses entre cinq et quatorze ans pour 144 458 enfants de familles étrangères (soit 17,36 enfants étrangers pour cent enfants suisses).